



## Communiqué de presse

### Coup de pouce historique pour l'un des oiseaux les plus menacés au Canada

*Des tétras des armoises élevés en captivité ont été relâchés  
dans la nature grâce à un partenariat en conservation*

**CALGARY, ALB. (11 mars 2019)** — Avec la mise en liberté de 66 tétras des armoises, le zoo de Calgary, en partenariat avec Conservation de la nature Canada (CNC) et Parcs Canada, donne un grand coup de pouce à cet oiseau en voie de disparition parmi les plus menacés au pays, dont moins de 250 individus demeurent aujourd'hui dans leur habitat naturel.

Cette mise en liberté a été rendue possible grâce à un programme entrepris il y a 5 ans par le zoo de Calgary, réalisé en collaboration avec CNC et Parcs Canada et soutenu financièrement par les gouvernements du Canada et de l'Alberta.

« Nous sommes au tout début des mesures que nous devons urgemment entreprendre pour la sauvegarde de cette espèce d'une grande importance, mais ce que nous avons accompli jusqu'à maintenant est réellement remarquable, explique Axel Moehrenschrager, directeur de la conservation et des sciences au zoo de Calgary. Avec l'aide de plusieurs partenaires, nous avons mis sur pied un programme pluriannuel novateur de reproduction et de réintroduction qui, nous l'espérons, permettra à cet emblématique oiseau des prairies de prospérer pour les générations à venir. »

Le tétras des armoises était autrefois commun dans l'ouest des Prairies, mais on estime que 80 % de sa population a disparu au cours des 30 dernières années. Aujourd'hui, il reste moins de 250 tétras des armoises vivant en liberté dans le sud-est de l'Alberta et le sud-ouest de la Saskatchewan. L'espèce a été désignée en voie de disparition au Canada en 1998 en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*. La perte, la fragmentation et la dégradation des prairies indigènes sont les principales raisons pour lesquelles cette espèce est en voie de disparition. La prédation et le virus du Nil occidental comptent aussi parmi les facteurs expliquant ce déclin. Le tétras des armoises vit seulement dans les prairies où pousse l'armoise.

## **Projet de rétablissement du tétras des armoises**

En 2014, des fonds fédéraux et provinciaux ont été octroyés pour appuyer la protection du tétras des armoises, ce qui a permis au zoo de Calgary de mettre sur pied un programme de reproduction et de réintroduction. Le programme est basé sur les recommandations d'un groupe international d'intervenants lors d'un atelier sur l'évaluation de la viabilité des populations et des habitats du tétras des armoises au Canada.

En 2016, le zoo a ouvert le premier centre de reproduction du tétras des armoises au Canada, nommé Snyder-Wilson Family Greater Sage-Grouse Pavilion. Depuis, le zoo a établi une population reproductrice viable de 54 tétras des armoises.

À l'automne 2018, le zoo de Calgary a procédé à la remise en liberté de 66 tétras des armoises à deux sites protégés. L'un d'eux, qui se trouve au sein du parc national des Prairies en Saskatchewan, a été fourni par Parcs Canada, tandis que l'autre se trouve sur une terre conservée par CNC dans le sud-est de l'Alberta. L'organisme a acquis cette propriété l'an dernier afin d'offrir un environnement adéquat pour la mise en liberté des tétras des armoises. Afin d'assurer la protection des oiseaux, les lieux exacts ne sont pas divulgués.

Le zoo de Calgary œuvre au rétablissement et à la protection de 12 espèces en péril dans l'ouest du Canada, dont le tétras des armoises. Le Snyder-Wilson Family Greater Sage-Grouse Pavilion se trouve au Devonian Wildlife Conservation centre, une installation hors site de 130 hectares (320 acres) appartenant au zoo de Calgary. Il s'agit de la seule installation du genre au Canada.

### **Des organismes de conservation collaborent pour la protection des espèces en péril**

En 2018, le zoo de Calgary a contacté Conservation de la nature Canada au sujet de l'achat d'un site de conservation en Alberta pour la mise en liberté de ces oiseaux en voie de disparition.

La propriété acquise par CNC se trouve au sud-ouest du parc interprovincial Cypress Hills. D'une superficie de 60 hectares (150 acres), elle se situe entre des sites, appelés zones de lek, où les tétras des armoises se regroupent au printemps et où les mâles font leurs parades nuptiales pour les femelles. La propriété est également à proximité de sites d'hivernage fréquentés ces dernières années par les populations sauvages de tétras des armoises.

L'endroit est entouré de terres de la Couronne intactes; d'autres propriétés conservées par CNC se trouvent à proximité.

L'acquisition de cette propriété a été en partie financée par le Gouvernement du Canada dans le cadre du Programme de conservation des zones naturelles.

Le réseau canadien d'aires protégées contribue grandement à atténuer les répercussions du changement climatique, en protégeant et en rétablissant des écosystèmes sains et résilients et en contribuant au rétablissement d'espèces en péril. Au cours des dernières années, Parcs Canada a entrepris un certain nombre de projets pour la gestion et la restauration de l'habitat du tétras des armoises, incluant la plantation et l'ensemencement d'armoises, des projets de pâturages bénéfiques pour l'espèce, l'enlèvement et le marquage de clôtures de même que des projets de surveillance et de recherche. La mise en liberté de tétras des armoises dans le parc national des Prairies, qui s'ajoute à ces efforts, aidera le parc à prévenir la disparition de cet oiseau dans la région et constituera un premier pas en avant pour le rétablissement de cette espèce emblématique.

*Des photos et des séquences vidéo non montées sont disponibles pour votre utilisation ici [link to visual media]*

## Citations

« Conservation de la nature Canada est fier de son partenariat avec le zoo de Calgary dans le cadre de ce projet historique. La conservation de nos espaces naturels offrira des habitats essentiels aux espèces comme le tétras des armoises qui dépendent des prairies pour survivre. Nous serons ravis de continuer à travailler en collaboration avec le zoo de Calgary sur des projets qui visent la sauvegarde d'espèces en péril et la protection des habitats naturels à travers le Canada. »

*– Bob Demulder, vice-président régional, Conservation de la nature Canada*

« Je tiens à féliciter le zoo de Calgary et ses partenaires pour leur dévouement et leur travail acharné pour la conservation de cet oiseau de prairie en voie de disparition. La biodiversité est en déclin à l'échelle planétaire, mais le travail qu'accomplissent des organisations comme le zoo de Calgary contribue à préserver et à protéger la diversité des espèces qui constituent le patrimoine naturel du Canada. Notre gouvernement est déterminé à protéger la nature au Canada, incluant les espèces en péril, afin que les générations futures puissent elles aussi en profiter. »

*– L'hon. Catherine McKenna, ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada*

« Cette mise en liberté appuie les importants efforts que l'Alberta a déployés pour la stabilisation et le rétablissement de la population de tétras des armoises dans la province. Grâce au à la restauration d'habitats et à ce programme de reproduction en captivité, nous sommes optimistes que cette espèce emblématique continuera de jouer un rôle important dans la biodiversité en Alberta. »

*– Shannon Phillips, ministre de l'Environnement et des Parcs de l'Alberta*

## À propos

Le **zoo de Calgary** est un leader en conservation dont la mission est de mettre en œuvre et d'inspirer des actions pour protéger les milieux naturels et les espèces qui y vivent. À titre d'organisation à but non lucratif, le zoo de Calgary réinvestit une partie de ses revenus dans des activités de conservation sur place et à travers le monde.

Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance : 118824192 RR0001

[Calgaryzoo.com](http://Calgaryzoo.com)

Chef de file en conservation de terres privées au Canada et organisme sans but lucratif, **Conservation de la nature Canada (CNC)** œuvre à la protection de nos milieux naturels les plus précieux et des espèces qu'ils abritent. Depuis 1962, CNC a contribué à la protection de plus de 1,1 million d'hectares (2,8 millions d'acres) d'un océan à l'autre.

Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance : 11924 6544 RR001

[Conservationdelanature.ca/alberta](http://Conservationdelanature.ca/alberta)

Twitter : @NCC\_CNC et @NCC\_CNCMedia

Nous trouver sur [Facebook](#)

Le **Programme de conservation des zones naturelles du Gouvernement du Canada (PCZN)** est un partenariat public-privé unique visant à accélérer la conservation des milieux naturels dans le sud du pays. Conservation de la nature Canada (CNC) administre le programme. CNC et ses partenaires bonifient les fonds fédéraux avec des contributions de contrepartie. Les habitats conservés dans le cadre du PCZN consolident la protection des corridors naturels et des autres aires protégées.

## Renseignements

Bart Goemans  
Directeur des communications par intérim  
Zoo de Calgary  
Téléphone : 403 232-9325  
[mediarelations@calgaryzoo.com](mailto:mediarelations@calgaryzoo.com)

Carys Richards  
Responsable des communications – Région de  
l'Alberta  
Conservation de la nature Canada  
Téléphone : 403 669-2894  
[carys.richards@natureconservancy.ca](mailto:carys.richards@natureconservancy.ca)